

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 625 - page 840

34 - Hérault

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Hérault.

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ET DES ÉLUS ÉTUDIANTS DE MONTPELLIER SUPAGRO.

Objet : fédérer les diverses associations étudiantes de Montpellier SupAgro régies par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et les élus étudiants aux différents conseils de Montpellier SupAgro, distribuer la subvention allouée par Montpellier SupAgro aux activités étudiantes entre les différentes associations membres en application des décisions arrêtées par la commission « FAVE » de Montpellier SupAgro, s'assurer de la bonne utilisation des fonds et d'en faire rapport annuellement devant la commission FAVE et devant le CEVE.

Siège social : 2, place Pierre Viala, 34060 Montpellier Cedex 2.

Date de la déclaration : 5 février 2014.